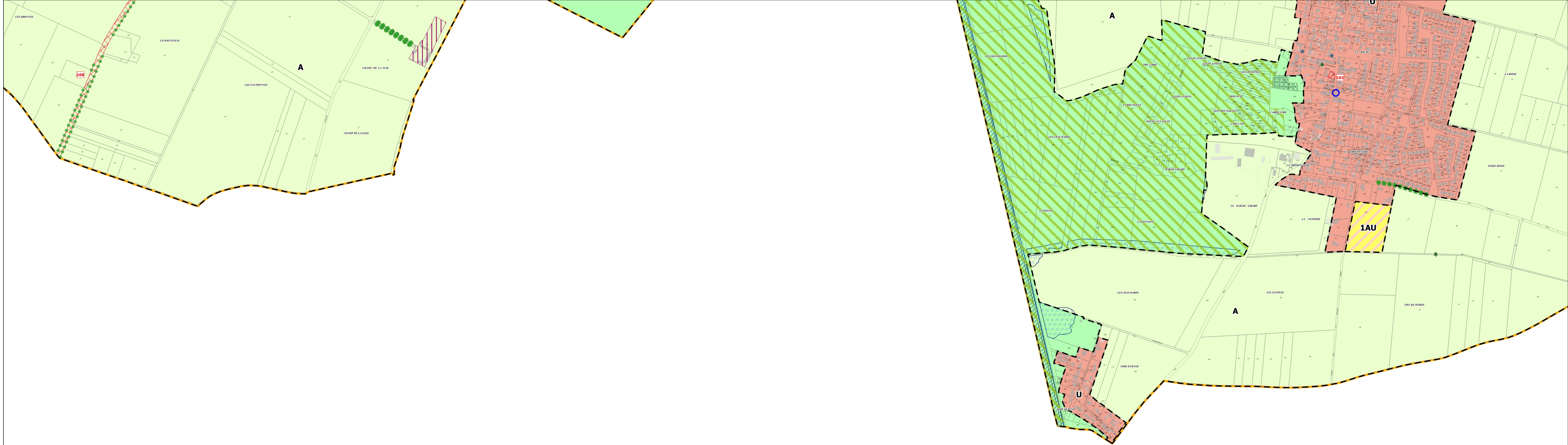


RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

Arrêté par le conseil communautaire, le .../.../...



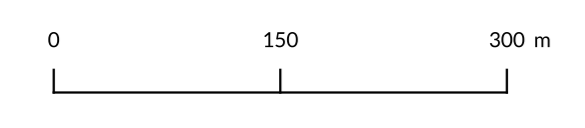
PLAN N° E1	ELABORATION	MODIFICATIONS	REVISIONS
ECHELLE 1/5000			
<small>CONCEPTION Aurélien Urbanisme - urbaniste et architecte 21 rue de la Poste - 79200 LA ROCHE</small>	<small>DESSIN URUSIG Cartographie 23 TER Avenue de Genève - 79000 ANNECY</small>	<small>FONDS CADASTRAL Origine Cadastre EDICEO - Avril 2019 Distribution 1ère révision Diffusion www.cadastre.gouv.fr</small>	

Edition cartographique n°2 du 14/10/2019

- Légende**
- ZONES URBAINES**
U Zone urbaine
- ZONES A URBANISER**
1AU Zone à urbaniser à court terme à vocation résidentielle
- ZONES AGRICOLES**
A Zone agricole
- ZONES NATURELLES**
N Zone naturelle
- ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
- Boisement remarquable protégé au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
 - Cours d'eau et ripisylves remarquables protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Emplacement réservé
 - Réservoirs bocagers remarquables au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Site bâti remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - Zone humide protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Alignement d'arbres protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Haie remarquable protégée au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Arbre remarquable protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Elément de petit patrimoine remarquable bâti protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - Immeuble remarquable protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface
101	Maintenance d'un équipement collectif et d'espaces publics du centre bourg	Commune de SAINT OUEN D'AUNIS	356 m²
106	Recalibrage RD9 - Villedoux / Saint-Xandre	Département	41503 m²



Saint-Soulle